



TotalEnergies Fluids Usine d'OULDALLE

ZI Portuaire du Havre - Route du Canal de Tancarville 76430 OUDALLE

Jalonnement portuaire : 5171

Coordonnées GPS 49.487, 0.279

SITE / GENERALITES	HEURES D'ADMISSION	Du lundi au jeudi de 7h00 à 16h00 Le vendredi de 7h00 à 15h00
	LANGUES	Français
VEHICULES	TYPE DE VEHICULES ADMIS	Monocuves - Multicuves - Isoconteneurs Monocuve obligatoire pour camion complet monoproduit Hauteur maxi : 3,90 m
	RESTRICTIONS	Les ensembles routiers possédant des cuves non dégazées ou pleines de produits n'appartenant pas à la gamme TotalEnergies Fluids ne pourront être acceptés que sur dérogation spécifique accordée par TotalEnergies Fluids et après réception de la FDS. Toutefois les ensembles routiers possédant des cuves non dégazées ou pleines de produits toxiques Classe 6 seront systématiquement refusés. Camion circulant au GNL : Marquage spécifique du tracteur indiquant le type de propulsion, absence de dommage sur les équipements, pression inférieure à 13 bars et présence d'un bouchon rouge sur l'échappement de la soupape 24 bars. Camion circulant au GNC : Marquage spécifique du tracteur indiquant le type de propulsion, absence de dommage sur les équipements, présence d'un fusible thermique et d'un disque de rupture sur le réservoir
	CAMIONS A PROPULSION GNV	
	DIVERS	<ul style="list-style-type: none">- L'ensemble de la signalisation des véhicules doit être impérativement effectué avant le chargement.- Le stationnement sur les parkings de l'usine est interdit de 20h00 à 5h00 du lundi au vendredi et 24h/24h les week-end et jours fériés.- Il est interdit de décrocher une citerne ou un conteneur sur les parkings.- Il est interdit de fumer sur les parkings de stationnement des citernes. un fumoir face au guichet d'accueil est disponible.- Seuls les chauffeurs déclarés dans l'annonce sûreté pourront pénétrer sur le site pour effectuer l'opération de chargement (famille ou animaux ... ne seront pas autorisés à pénétrer sur le site).- Le transporteur chargeant sur le site s'engage à respecter toutes les règles ADR lors d'un chargement en matières dangereuses.
CHARGEMENT	MODE DE CHARGEMENT	Dôme - Source (Raccord DN 80 symétrique à verrou)
	PESEE	OUI - Chargement sur pont bascule
	VOLUCOMPTEUR	NON
DECHARGEMENT	MODE DE DECHARGEMENT	Source (Raccord DN 80 symétrique à verrou) Sous pression d'azote (1,5 Bars) Déchargement à l'aide de pompe attelée sur camion INTERDIT
CONTRÔLES	CONTROLES SECURITE	Chaque ensemble routier est contrôlé avant d'entrée sur le site, notamment en vérifiant le bon état des organes d'isolement
	CONTROLES QUALITE	Certificat de lavage ou attestation de compatibilité (dernier CMR, ou engagement du transporteur sur la dernière qualité chargée). Vérification de la vacuité avant chargement.
	TEMPERATURE SUR LES CUVES A CHARGER	30°C maxi pour les essences Solane Isohexane, Hexane 45, Hexane Large, Solane 60-95 et Solane 70-95 40°C maxi pour les autres produits chargés sur Oudalle
	PRISE D'ECHANTILLONS	NON
DIVERS / EXIGENCES PARTICULIERES	DOCUMENT	Documents originaux exigés : Permis de conduire - Carte grise tracteur et citerne Copie de documents autorisés : Carte grise chassis - Certificat de conformité isocontainer
	EQUIPEMENT	Citernes calorifugées obligatoires pour les produits repris dans l'annexe 5 Pour chargement source : Connexion à droite ou à l'arrière Equipement de Protection Individuel (tenue complète non synthétique et non plastifiée, gants, casque avec jugulaire 4 points, lunettes, chaussures de sécurité et harnais) et matériel selon réglementation ADR Chargements mono-produits d'un poids supérieur à 20 tonnes uniquement en citerne mono-cuves
	REGLE PARTICULIERE	Extension de l'application de la règle ADR 80/20 des taux de remplissage aux produits non dangereux chargés dans des cuves supérieures à 7500 L et non munies de brises-lames.
	RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE	Prise de rendez-vous sur le site https://bookload.specialfluids.totalenergies.com , puis annonce sûreté à faire sur le même site pour confirmer le rendez-vous obligatoirement avant l'arrivée du camion sur le site de chargement (Voir annexe 4). A défaut de rendez-vous et d'annonce TotalEnergies Fluids ne sera pas tenu responsable de tout retard ou refus de chargement.